



Un camion peut il entrer dans une impasse?

Par **colinette31**, le **08/06/2010 à 12:48**

Bonjour,
J'habite dans une résidence dont l'entrée donne sur une impasse. Le long de cette impasse il y a une dizaine de maisons de chaque côté. L'un des habitants de ces maisons possède un gros camion de chantier. Son problème est que lorsque des voitures sont garées de chaque côté de l'impasse, il a du mal à manoeuvrer (mais il y arrive quand même). Il nous colle alors des auto-collants "stationnement gênant" sur le pare-brise et les rétroviseurs pour qu'on se gare plus loin. J'aurai voulu savoir si déjà il avait le droit de coller ces auto-collants, et si un camion comme le sien avait le droit d'entrer dans une impasse où les manoeuvres sont limitées.

Par **amajuris**, le **08/06/2010 à 13:43**

bonjour,
la première question est de savoir si le stationnement est autorisé dans l'impasse. si l'impasse est ouverte à la circulation publique il a le droit d'y circuler. je pense que le problème se pose pour l'accès des véhicules de secours et d'incendie. envoyez votre mairie. cordialement